

BULLETIN MUNICIPAL

2022



TAMNIÈS



SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

Le mot du maire	4
Budget, achats, travaux	6
L'étang	7
L'école	8
État civil	10
Charte village aidant	11

INFORMATIONS

Boîte à idées	12
Sictom	13
Informations diverses	14
Démarches urbanisme	17
Plan local d'urbanisme intercommunal	20
Enquête publique	22
Périgord Noir Rénov'	23

VIE ASSOCIATIVE

Entente Marquay-Tamniès	25
La cuisine partagée	26
Club culture et détente / Foyer rural	27
Section théâtre	28
Dynami Sport	29
Gymnastique pour tous	30
La compagnie des Croquants	31
Section maquette	35
Marché gourmand	33
Renouveau du petit patrimoine	34
Tamniès en balade / Comité des fêtes	36
La TAM'nière	37

UN PEU D'HISTOIRE

Heurs et malheurs d'une petite église paroissiale au travers des siècles !	40
--	----



LE MOT *du Maire*

Bonjour à tous,

Le printemps arrive malgré les actualités si troublées du moment. Elles se bousculent et les agendas de tous sont perturbés ou retardés.

Notre bulletin, habituellement édité en début d'année, se retrouve finalement pour cette année en avril dans vos boîtes à lettres ou sur le site.

Depuis que vous nous avez confié la gestion de notre commune, le conseil municipal a vécu une période compliquée mais je tiens à souligner l'engagement de notre équipe dans la gestion des mesures sanitaires liées à la pandémie.

Aujourd'hui, il est bon de croire que tous les efforts que vous avez mis en place (port du masque, gel, vaccination) sauront donner un avenir de liberté, de rencontre et de partage.

Pour la deuxième année nous n'avons pas pu nous retrouver pour les traditionnels vœux au vu des directives nationales.

Notre vie sociale a été fragilisée, nos associations ont repris leurs activités certes avec des contraintes mais elles ont su s'adapter avec l'enthousiasme qu'on leur connaît. Le marché gourmand du dimanche soir à l'étang a été un bel exemple de convivialité et de rencontres entre toutes nos associations et les visiteurs venus nombreux.

L'école elle aussi s'est adaptée non sans mal aux successifs protocoles sanitaires. Je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique pour son travail.

À la rentrée de janvier 2022, notre ATSEM Sabine Thomas a décidé de prendre du recul professionnel, nous tenons tous à la remercier pour ces belles années dans notre école. Pauline BIENVENU lui succède, épaulée par Andréa SALON qui est ATSEM en renfort pour la grande classe.

L'année écoulée a vu se concrétiser la fin de l'aménagement du Bourg avec la création du WC public et du parking. Les deux entrées de village ont quant à elles été goudronnées.

D'autres travaux sont en attente d'exécution comme :

- la sécurisation du carrefour du Pont de Mazerat
- la mise en place de 5 nouveaux points de collecte des déchets (aussi dénommés points d'apport volontaire)
- le goudronnage de la Route de l'Alambic (la Vidalie), mais aussi de deux impasses au Castanet et à la Pénelle.
- le déploiement de la fibre aérienne, les travaux souterrains étant terminés.

De plus, le Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUI) entrera en vigueur en juin 2022. L'enquête publique est en cours et est ouverte à tous les habitants de la commune.

Fortes d'ambitions, notre commune met tout en œuvre pour améliorer son attractivité.

Pour preuve, l'aménagement de la « Maison du Bourg » avec la réalisation de trois projets qui devraient voir le jour fin 2022 :

- Un logement conventionné destinée à accueillir une famille,
- Un Tiers-Lieu animé par une nouvelle et dynamique association « la TAM'nière »,
- Une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) qui sera le lieu de travail de deux personnes passionnées, prêtes à s'occuper de nos tous petits.

Le permis de construire regroupant ces trois parties a été accordé et les demandes de subvention ont été déposées.

Notre équipe technique composée de Joël Seyral (agent communautaire) et de Armando MATOS (agent en contrat Parcours Emploi Compétence) s'étoffe avec l'embauche de Jean-Luc BUGAT. Ce complément de compétences sera le bienvenu pour faire face à la somme des travaux à effectuer sur notre commune.

Votre mairie de Tamniès reste à votre écoute au quotidien avec toute son équipe.

Bonne lecture !

Le Maire
Olivier LAMONZIE

ACHATS DIVERS INVESTISSEMENT

Jeux de piste étang et sentier 1000 €

Un éclairage au sol a été installé pour l'éclairer le monument au mort ainsi que la croix à l'entrée du parking et le parvis de l'église pour un montant total de 7250.12 €

Des travaux d'enfouissement de la ligne téléphonique du chemin des Termes pour 960 €

Nous avons fait l'acquisition d'un tracteur : 50 800 €

Il a fallu changer les trois ordinateurs de la mairie : 2 987 €

Nous avons aussi acheté des tables et des chaises pour le marché gourmand, un tapis d'accessibilité pour la plage et un piano de cuisson pour la salle des fêtes : 4813.08 €

PROGRAMMES DE TRAVAUX INVESTISSEMENTS

TRAVAUX ÉGLISE (toiture en lauzes, vitraux, dallage au sol) la 2ème tranche s'étant terminée au printemps 2021 pour un montant de : 353 667,47 € TTC maîtrise d'œuvre comprise.

Subventions :

Conseil départemental 45 204 €

Conseil régional 74 369 €

DRAC : 118 990 €

Sauvegarde de l'Art Français : 7000 €

Fondation du Patrimoine : souscription 6 225 €

Mécènes du Patrimoine : 5 000 €

Travaux WC publics pour un montant de 27 664.20 € TTC

Subventions Conseil départemental : 10 000 €

TRAVAUX PARKING : 49 095.12 € TTC

Subvention Etat (DETR) : 16 366 €

Ces travaux ont été également inclus dans le subventionnement de la deuxième tranche des aménagements de bourg par le Conseil départemental

TRAVAUX MAISON DU BOURG

Seules des dépenses liées à la maîtrise d'œuvre et aux diagnostics divers avant travaux ont été réalisées en 2021 : 11 008.21 € TTC

Les travaux commenceront au deuxième semestre 2022.

L'étang

La saison estivale de l'étang a lieu du 6 juillet jusqu'au 29 août 2021

Il y a eu 13784 entrées pour une recette globale de 48 810 € (y compris cartes de pêche, et entrées demi tarifs).

Nous avons du mettre en place le pass sanitaire qui était demandé à l'entrée.

Les dépenses de personnel (salaires bruts et charges) s'élève à 23 621.5 €.

Le nombre d'heures du personnel communal qui est intervenu sur le site est d'environ 500 heures comme en 2020.

Maitres nageurs : Sacha Tissot et Mickaël Balayre,

Personnel saisonniers : Erwan Frigard, Lucas Bonnet, Ingrid Larrieu, Mathieu Chiotti, Melissa Montegermont, Nous avons toujours l'intervention de Vincent Valade pour la surveillance du site.



La météo a été plutôt mauvaise sur le mois d'août, ce qui implique un gros manque à gagner par rapport à l'an passé.

Le local de la buvette a subi un petit réagencement et il a été acheté des équipements de cuisson avec une plancha, la pose d'une hotte et des meubles ,

Pour la saison 2022 un projet d'installation d'un chalet pour aménager un poste de secours.

Cette saison il y a eu du changement concernant la restauration. La carte a évolué et il était proposé des burgers, des salades mais aussi des plats à emporter.

Une association de pêche vient de voir le jour sous le nom de "Pesca-Beune", la raison d'être de cette association est notamment d'aider à l'entretien et au respect du site de pêche, à informer des bonnes pratiques de la pêche et au respect de l'animal. L'association sera partenaire de la commune pour réaliser des animations tout au long de la saison de pêche (du 1er mai au 31 décembre), ainsi que durant la saison estivale.



L'école

Malgré la pandémie de coronavirus et ses divers variants ce fut à nouveau une belle et heureuse rentrée que nous avons vécu à l'école maternelle de Tamniès !

Nous avons quarante et un élèves cette année donc nous pouvons encore conserver la seconde classe et accueillir une nouvelle enseignante, Jessica Coché, ce qui reste exceptionnel pour une commune de 400 habitants. Mme Coché a pris en charge la classe de Grande Section et de CP. Personnellement, j'ai toujours la charge de celle de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section, ainsi que de la direction de l'école.

Nous espérons, comme tous les ans pouvoir pérenniser cette seconde classe afin de continuer à profiter de conditions optimales d'enseignement ; en effet, avec des effectifs qui ne sont pas pléthoriques, nous pouvons être beaucoup plus attentifs au développement individuel de chaque enfant et différencier au maximum la pédagogie pour la meilleure réussite de tous les enfants.

Nos petits élèves de CP savent déjà lire et nous en sommes très fiers, nous remercions Mme Coché pour son grand sérieux et son implication ainsi que tous les professeurs, ATSEM et AESH qui ont participé à poser les bases solides pour arriver à de telles performances.

Au niveau du personnel, notre cantinière, Jennifer Leproult, continue de proposer pour le plaisir des petits et des grands, des repas équilibrés et variés dont les produits proviennent en majorité de l'agriculture locale, qu'elle soit bio ou raisonnée. Il y a aussi un menu totalement végétarien par semaine et, pour faire manger ou découvrir certains légumes, Mme Leproult est toujours en quête de nouveauté et expérimente des recettes toutes plus alléchantes les unes que les autres.

Concernant les ATSEM, Pauline Bienvenu et Andréa Salon forment un duo d'un dynamisme et d'une amabilité inégalables. Toutes deux sont constamment impliquées



dans les activités pédagogiques et le bien-être des enfants. Mme Hélène Mallefont, quant à elle, est AESH et accompagne avec professionnalisme, douceur et prévenance une petite élève autiste qui vient d'intégrer l'école.

De son côté, Carole Seyrals assure, avec son amabilité légendaire, la garderie. Elle propose un service d'accueil continu et adapté aux besoins de chacun, facilitant ainsi la vie des parents tout en les rassurant.

La mairie de Tamniès aura fait d'énormes efforts financiers pour équiper la classe de GS / CP d'un matériel pédagogique et d'un équipement informatique (TBI, projecteur, tablettes...) et ainsi faire entrer de plain-pied notre école dans les technologies actuelles. Nous les remercions chaleureusement encore !



L'épidémie de coronavirus et les différents protocoles sanitaires qu'elle a provoqués nous ont obligés, comme toutes les écoles du pays, à réduire les sorties ainsi que les projets pédagogiques tournés vers l'extérieur de l'école. Nous avons quand même pu effectuer une sortie à Castelnaud le 23 novembre durant laquelle nous avons visité le château le matin (en compagnie d'une conteuse qui fascina les petits comme les grands) et L'Eco Musée de la noix l'après midi. Nous remercions encore Mr Chambon pour nous avoir offert à tous la visite et avoir exceptionnellement fait tourner son moulin à huile pour l'occasion.

La classe de TPS / PS / MS a pu bénéficier d'une initiation au théâtre encadrée par deux acteurs reconnus à l'international, Lizzie Brocheré et son compagnon John Robinson, qui donnera lieu à la projection d'un petit film en fin d'année scolaire. L'association « La Tam'nière », et en particulier le club couture de Mme Dréan, nous a gentiment aidé pour la confection des costumes, ce qui a permis de développer des liens inter-générationnels profitables à tous.

L'Association des parents d'élèves continue, en outre, de financer l'initiation à l'anglais qui s'avère fort enrichissante pour la classe de GS / CP.

Nous espérons pouvoir poursuivre sur le chemin que nous avons impulsé, c'est-à-dire la découverte de notre magnifique patrimoine local, de nos grottes et de nos châteaux vu que nous habitons la plus belle région de France ! Mais, dans l'immédiat, au vu des conditions sanitaires nous sommes dans l'obligation de réduire au maximum les sorties.

Par ailleurs, jusqu'à nouvel ordre et amélioration des conditions sanitaires,



nous ne pourrons organiser de fêtes avec du public, de lotos, de kermesses.

Mais ce n'est que partie remise et nous nous rattrapons dès que nous le pourrons, à partir du printemps nous en formulons tous le vœu en tous cas !

Pour finir, nous remercions l'Association des Parents d'Elèves pour son travail incessant, Mme Bernaerts qui finance le concours de dessin de fin d'année et nous offre une subvention chaque année, l'Inspection de la circonscription de Sarlat pour sa précieuse coopération, le SIVOS pour son dévouement de tous les instants, le Foyer Rural sur qui nous savons pouvoir nous appuyer et, bien entendu, le travail toujours plein d'empathie et redoutablement efficace du personnel de la mairie et des élus avec qui nous travaillons constamment dans un partenariat étroit, respectueux et constructif.

Le personnel de l'école maternelle de Tamniès vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2022 !



État civil



Naissances

Saru, Cosma, Krishna LALET HARTH
le 4 avril 2021, le Moulin du Bousquet,

Léo, Hervé, Philippe TELLIER PRUVOST
le 13 mai 2021, Favard

Charlie LE DIGABEL
le 29 août 2021, Galinat

Mila SEYRAL
le 5 octobre 2021, le Petit Salignac.

Mariages

Mickaël MONS et Emeline LASSERRE
le 03 juillet 2021

David Yohann T'IOEN et Alicia RIEUPEYROUX
le 10 juillet 2021

Chantal SEYRAL et Patrick THOCAVEN
le 24 juillet 2021



Décès

Odile Hélène Lucie AVEQUE
le 22 mai 2021, le Coustal

Régis Etienne DESCATOIRE
le 12 mai 2021, La Vergne

Christian CEYRAL
le 26 juin 2021, Galinat

Jeaninne MONTASTIER, veuve BOYER
le 13 août 2021, la Marchandie

Marie-Louise LACHAUD veuve DELTEIL
le 25 octobre 2021, Maison Neuve

Gilles FUSETTI
le 16 novembre 2021, Galinat

Signature charte village aidant



Suite à l'intervention de l'association à l'école de Marquay, et à l'animation qui s'est tenue le 20 novembre dernier à Tamniès, où un arbre du parking près de la « maison du Bourg » a été dédié à l'Association France Alzheimer, les deux Maires de Tamniès et Marquay ont souhaité poursuivre leur partenariat en signant la charte de Village aidant Alzheimer, le 18 janvier 2022.

En adhérant à la dynamique « Ville Aidante Alzheimer », les collectivités locales, qu'elles soient villages, villes ou départements affirment leur volonté de faire de l'espace public, un espace qui s'ouvre à nouveau. Elles s'engagent à faciliter la connaissance et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles.



BOÎTE À IDÉES

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la municipalité a mis en place une Boîte à Idées. Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien-vivre de la commune.

Les propositions anonymes ne seront pas prises en compte. Que des idées constructives, des suggestions positives. Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : enfants, adolescents et jeunes, bienvenus !

La mairie prendra en compte vos remarques et vous répondra. Les meilleures seront étudiées sous la réserve d'être finançables.

Vous pouvez déposer vos suggestions ou idées à la mairie, pendant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil.



Sictom

2021, une année de transition

Que penser des tonnages collectés par le SICTOM du Périgord Noir en 2021 ?

Un tassement des ordures ménagères, une augmentation du tri et du verre mais également du tonnage du non recyclable en déchèteries....

Si le début d'année suit la même tendance que les autres années, la saison estivale a démarrée plus tôt, en mai et s'est prolongée jusqu'à la fin septembre. Pourtant le tonnage d'ordures ménagères n'est pas revenu au niveau de celui de 2019, 11 674 tonnes en 2021 contre 12 348 en 2019. C'est à peine 300 tonnes de plus qu'en 2020.

En revanche les tonnages de tri et de verre ont bien progressé. Plus de 300 tonnes supplémentaires pour chacun de ces flux.

Ces résultats sont-ils dus à davantage de tri et/ou de meilleure qualité de la part des habitants de notre secteur ou à un dépôt des déchets sur nos communes de la part des habitants des communes avoisinantes déjà soumises à la redevance incitative ?

Certainement des 2. Nous constatons effectivement que les tonnages augmentent fortement sur nos communes limitrophes à celles du SMD3. Nous constatons sur les autres, équipées des nouveaux conteneurs, que le tonnage d'ordures ménagères diminue légèrement, celui du tri augmente et que ce dernier est de bien meilleure qualité. Les caractérisations effectuées sur des échantillons du tri collecté sur les 60 communes, montrent que la part d'indésirables dans les emballages/papiers est moins importante dans les nouveaux conteneurs que dans les sacs jaunes des communes

encore équipées de bacs classiques (50% de refus en sacs jaunes et 18% dans le vrac des bornes jaunes).

Les déchèteries ont recensé une augmentation de plus de 8 000 entrées par rapport à 2020 qui avoisinait avec 121 000 visiteurs. Toutes les filières ont connu une poussée de leurs chiffres notamment celle du divers (tous les matériaux non recyclables) avec 500 tonnes. Pour rappel, le non recyclable de déchèteries part à l'enfouissement comme les sacs noirs. Ces résultats sont encourageants car les habitants font plus d'efforts d'aller en déchèterie et déposent moins leurs encombrants n'importe où. Pourtant il n'est pas rare encore aujourd'hui de trouver devant les conteneurs ou à l'orée d'un bois, des monstres, végétaux, électroménagers, pneus et produits dangereux. Tristes comportements bénéfiques à personnes !

S'il y a des signes encourageants dans ces chiffres, nous sommes toujours loin des objectifs fixés par la loi qui est de réduire de moitié le tonnage des déchets enfouis (par rapport à 2015 et ses 13 430 tonnes ; de recycler 65% des emballages/papiers/verre consommés dans l'année).

Inciter à encore plus de tri, de compostage, de don c'est ce que veut provoquer la Redevance incitative des déchets, portée par le syndicat départemental, en taxant la production de sacs noirs (déchets souillés non recyclables) de chaque foyer, professionnel, association et collectivité.

Jérôme Peyrat

Président du SICTOM Périgord Noir

LES ACCOMPAGNEMENTS

NUMÉRIQUES DU CIDFF24

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Un accompagnement régulier pour apprendre à faire ses démarches en ligne

Un rendez-vous individuel pour répondre à un besoin ponctuel

Les ateliers **D-Clics** pour progresser

TOUS NIVEAUX • GRATUIT

CiDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Dordogne



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

INFORMATIONS & INSCRIPTION

05 53 35 90 90 (du lundi au vendredi)
cidff.cnum@gmail.com



Le CIDFF c'est aussi...

Le **CIDFF Dordogne** fait partie de la fédération nationale des **Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**, un réseau pour la mise en œuvre de l'**égalité entre les femmes et les hommes**. **3 services gratuits et confidentiels** sont à votre disposition à Bergerac.

Un accompagnement juridique

Pour toutes vos questions dans les domaines du droit de la **famille**, droit **pénal**, **procédures juridiques**, droit des **victimes**, droit du **travail** ou droit des **étrangers** (...), les **juristes du CIDFF** vous apportent une réponse **accessible, personnalisée et concrète**.

Un accompagnement emploi

La **conseillère emploi** vous propose un **accompagnement personnalisé** pour vous aider dans vos démarches de **recherche d'emploi** ou d'**élaboration de projet professionnel**, de **reconversion** ou de **formation**.

Le SAVS

Le **service d'aide spécialisé** pour toutes les **femmes victimes de violences sexistes et sexuelles** vous accueille, vous écoute et vous accompagne de manière **anonyme et confidentielle**.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

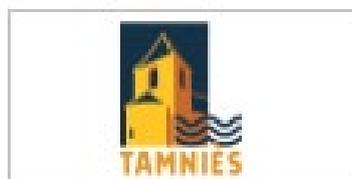
C'EST OBLIGATOIRE



**OBJECTIF
CITOYEN**
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc



Vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Laissez-vous guider !

GUIDE PRATIQUE





“ J’ai un projet de travaux... ”

Certificat d’urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d’aménager, toutes ces demandes doivent faire l’objet d’une autorisation préalable délivrée par la commune avant d’entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d’urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.



COMMENT FAIRE ?



1 JE PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande :

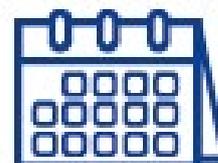
- En utilisant l'aide du guichet de dépôt
- Ou en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le bon
formulaire CERFA
adapté à vos travaux



Editer l'ensemble des
pièces nécessaires à
son instruction



Anticiper votre
calendrier de
réalisation

2 JE DÉPOSE EN LIGNE



Rendez-vous sur
<https://abd24.geoosphere.fr/guichet-unique>



(France)Connectez-vous



Déposez votre dossier



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), C'EST QUOI ?

Le PLUi est le document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur les 13 communes de la Communauté de communes Sarlat – Périgord Noir.

Il prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement, les spécificités du territoire, détermine les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace, et d'une réponse aux besoins de développement local.

Elaboré sous la responsabilité de la Communauté de communes en lien avec les communes qui la composent, ce document de planification doit être respectueux de l'environnement et des objectifs nationaux de développement durable. Il constitue le projet d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir dans différents domaines tels que : démographie, habitat, équipements et services publics, activités économiques et commerciales, espaces naturels et agricoles.

C'est le PLUi qui énonce les règles générales d'utilisation et d'occupation du sol en fixant :

- les zones pour la construction de logements, de bureaux ou d'immobilier d'entreprise ;
- les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou agricoles ;
- les règles de constructibilité à respecter, notamment en ce qui concerne la hauteur des constructions, les conditions de leur implantation, leurs raccordements aux réseaux publics ... ;

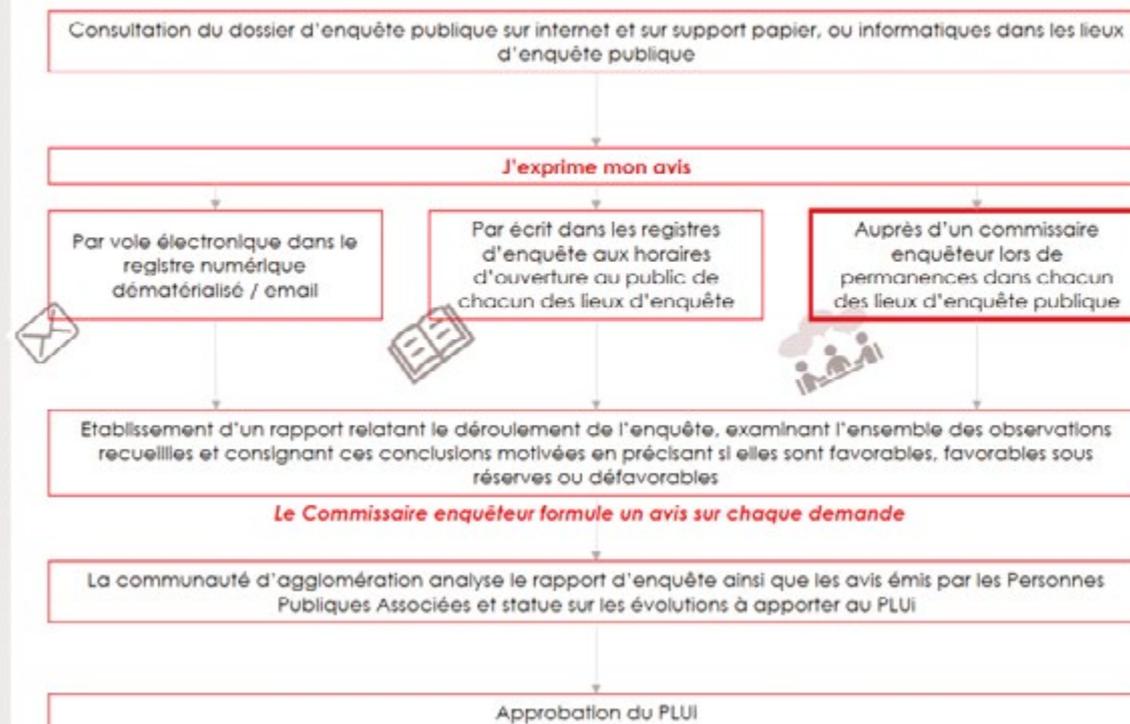
Que contient un PLUi ?

Un PLUi comprend plusieurs documents qui marquent les différentes étapes de son élaboration avec notamment :

- un rapport de présentation (diagnostic du territoire, évaluation environnementale et justification des choix) ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement ;
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui précisent les conditions d'aménagement sur certains secteurs ;
- un règlement **et un zonage**, qui délimitent et fixent les règles générales applicables respectivement dans chacune des zones ;
- des annexes (plan des réseaux, servitudes d'utilité publique ...).

Le PLUi du territoire Sarlat – Périgord Noir sera la résultante d'un travail mené depuis plusieurs années par la Communauté de communes, en lien avec ses communes, en concertation avec les acteurs locaux socio-professionnels et les habitants pour un projet de territoire partagé.

2. EXPRIMER MON AVIS LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE



C'est ainsi, depuis 2015, qu'ont été organisées une centaine de réunions, de séminaires, de ateliers thématiques, de visites de terrain, de temps d'échanges.

Le PLUI a été arrêté en conseil communautaire le 27 septembre 2021.

L'enquête publique, qui aura lieu courant du premier semestre 2022 (aux alentours des mois de Mars et Avril) **permettra aux administrés de découvrir l'ensemble du projet, et notamment le règlement écrit associé au zonage sur chaque parcelle.**

Ce sera également l'occasion pour chacun de déposer ses observations ou de formuler des demandes auprès de la commission d'enquête (physiquement ou par voie dématérialisée).

Plus d'informations sur le site <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/plui-2/>

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR (CCSPN)

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL, DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES ET ABROGATION DE 9 CARTES COMMUNALES

Par arrêté en date du 15 février 2022, le Président de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble des communes membres
- Le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sur l'ensemble des communes membres
- Les Périmètres Délimités des Abords (PDA) sur les communes de Sarlat la Canéda, Sainte Nathalène, Saint André Allas
- L'abrogation des 9 cartes communales en vigueur sur le territoire intercommunal (Proissans, Saint André Allas, Sainte Nathalène, Tamniès, Marquay, Marcillac Saint Quentin, La Roque Gageac, Saint Vincent le Paluel, Saint Vincent de Cosse).

L'enquête publique se déroulera du 16 mars 2022 - 9h au 21 Avril 2022 - 12h soit sur 37 jours consécutifs

Par décision en date du 18 janvier 2022, Le Président du Tribunal administratif a désigné une commission d'enquête de 3 membres présidée par Christian BARASCUD. Les autres membres sont Jean-Louis EYMARD et René COUSY.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique du PLUi (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de la MRAE et le bilan de concertation), du RLPi, des PDA et de l'abrogation des 9 cartes communales, y compris les avis des communes et des personnes publiques associées, ainsi que l'arrêté d'ouverture enquête seront disponibles :

En version papier :

- au siège de l'enquête à savoir la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir – Place Marc Busson, 24200 Sarlat la Canéda, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Dans les communes les jours de permanences comme indiqué ci-après
- Dans chaque commune aux jours et heures d'ouvertures pour les dossiers allégés.

En version numérique :

- Depuis le premier jour de l'enquête publique à 9h, jusqu'au dernier jour de celle-ci à 12h00, sur le site internet de la CCSPN : <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/>, et sur le lien suivant : <https://registre.agrn.fr/>
- Sur un poste informatique de consultation en accès libre pour le public, localisé au siège de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir aux jours et heures habituels d'ouverture du service.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête dématérialisé dédié à l'enquête publique : <https://registre.agrn.fr/>
- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président de la commission d'enquête mis à disposition sur chaque lieu de permanence, à savoir chaque commune et la communauté de communes, aux jours et heures d'ouverture de chaque structure
- par courrier postal adressé au Président de la commission d'enquête, CCSPN, place marc busson, 24200 Sarlat la Canéda
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme.ccsn@sarlat.fr

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, dans le respect des règles sanitaires, lors des permanences suivantes :

Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir	Mercredi 16 Mars de 9h à 12h Mercredi 20 Avril de 14h à 17h	La Roque Gageac	Mardi 29 mars de 9h à 12H Vendredi 15 avril de 9h à 12h
Mairie de Beynac et Cazenac	Jeudi 24 avril de 14h à 17h Samedi 9 avril de 9h à 12h	Saint André Allas	Lundi 4 avril de 14h à 17H Vendredi 15 avril de 14h à 17h
Marcillac Saint Quentin	Mercredi 30 mars de 14h à 17h Vendredi 8 avril de 9h à 12h	Sainte Nathalène	Vendredi 18 mars de 14h à 17H Mercredi 30 mars de 9H à 12H
Marquay	Lundi 4 avril de 9h à 12h Mercredi 12 avril de 9h à 12h	Saint Vincent de Cosse	Jeudi 24 Mars de 9H à 12h Mercredi 13 avril de 9h à 12H
Proissans	Vendredi 25 mars de 14h à 17h Mercredi 19 avril de 14H à 17H	Saint Vincent le Paluel	Lundi 28 mars de 14H à 17h Jeudi 14 avril de 14h à 17H
Tamniès	Vendredi 18 mars de 9h à 12H Mercredi 6 avril de 9h à 12H	Sarlat la Canéda	Mercredi 23 mars de 9h à 12h Lundi 28 mars de 9h à 12H Samedi 2 avril de 9h à 12h Mercredi 13 avril de 14H à 17H
Vézac	Lundi 21 mars de 9h à 12h Jeudi 7 avril de 9h à 12H	Vitrac	Lundi 21 mars de 14h à 17H Mercredi 20 avril de 9h à 12H

Dès la remise du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, celles-ci seront tenues à la disposition du public pendant un an au siège de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et sur le site internet <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/>.

Après l'enquête publique, le Conseil Communautaire se prononcera sur l'approbation des projets de PLUi, RLPi, PDA et abrogation des cartes communales éventuellement modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, des avis des communes et personnes publiques associées sous réserve que l'économie générale des projets de PLUi et RLPi ne soit pas remise en cause .

Périgord Noir Rénov' : nouveau service public pour la rénovation de l'habitat en Périgord Noir

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir peut bénéficier de cet accompagnement dès le mois de janvier 2022, sans conditions de ressources.

La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir, en partenariat avec 5 communautés de communes du Périgord Noir, crée un service pour la rénovation de l'habitat à destination de ses habitants :

UN SERVICE GRATUIT

L'objectif de ce service habitat est d'accompagner gratuitement l'ensemble des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Deux conseillers de proximité seront exclusivement consacrés au conseil et à l'accompagnement.

CONSEIL PERSONNALISÉ

À chaque étape du projet, un conseil personnalisé sera dispensé :

- Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage
- Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer
- Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer
- Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet.

Un seul numéro de téléphone : 05 53 45 44 62

du lundi au vendredi de 9h à 13h

Périgord Noir Rénov'

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat





Vie associative

Entente Marquay-Tamniès



L'EMT comme de nombreuses associations a connu une année 2020/2021 particulière avec l'arrêt de la saison de football en février 2021. C'est donc après de nombreux mois sans pratique sportive et avec de nouvelles recommandations sanitaires que nous avons préparé cette nouvelle saison.

Les Seniors :

Un début de saison éprouvant, du à un effectif parfois juste pour aligner les 2 équipes chaque week-end. Malgré cela les coachs n'ont jamais lâché et ont tout fait pour mobiliser les troupes et permettre aux joueurs de prendre du plaisir malgré de nombreux aléas. Les joueurs ont gardé une solidarité à tout épreuve, une des principales valeurs du club de l'entente Marquay-Tamniès.

Aujourd'hui à mi-saison de nouveaux licenciés ont renforcé notre effectif et de nombreux blessés de début de saison recommencent à jouer, ce qui on l'espère permettra au club de passer une 2ème partie de saison encore plus palpitante.

Le Baby-foot :

L'entente Marquay-Tamniès propose le Baby foot (2-6 ans), une initiation pour les tous petits ne pouvant pas être accueilli dans un club du à leur jeune âge. Le Baby foot se déroule le samedi de 15H à 16H au stade de la Beune à Tamniès (juste après l'étang à gauche). Ils découvrent le foot à travers des jeux ludiques, stimulant leur motricité tout en s'amusant.

Nous accueillons déjà une dizaine d'enfants qui prennent beaucoup de plaisir à se retrouver chaque week-end quand le temps le permet et nous espérons continuer à le faire. Notre objectif étant de transmettre les valeurs sportives pour les plus petits comme les plus grands. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous écrire sur notre page Facebook : Baby foot Ent. Marquay-Tamniès ou de contacter les coachs Lhaumont Michaël ainsi que Huguet Adrien.

Pour finir :

Le Club tient à remercier la mairie de Tamniès pour son soutien ainsi que pour les travaux engagés cette année dans le club house municipal de Tamniès.

Le club tient également à remercier Loïc De Sousa qui a souhaité passer le relais après 8 ans de présidence. Loïc a depuis plus de 20 ans fait en sorte que l'association garde les valeurs qui l'ont accompagné depuis tout jeune et a su transmettre celle-ci aux jeunes licenciés, qui reprennent aujourd'hui la présidence. Toutes les personnes souhaitant venir prendre du plaisir à jouer au foot et/ou suivre nos aventures en s'impliquant de quelque manière que ce soit sont les bienvenues.

L'ensemble des licenciés et bénévoles de l'EMT se joignent chaleureusement à nous pour vous présenter tous nos vœux de bonheur pour 2022.

Quentin Albié et Adrien Huguet.

La cuisine partagée

Chers amis et adhérents.

Nous voilà à l'aube de l'année 2022, que dire de l'année 2021, peu de chose! Notre association a été interrompue depuis le 1er février 2020 suite à la situation sanitaire que nous avons tous connus et qui malheureusement à l'heure d'aujourd'hui nous en subissons encore les conséquences.

Heureusement, nous avons pu nous retrouver à l'étang pour les marchés gourmands de cet été qui a remporté



Koulibiak au saumon

un bon succès pour année 2021.

Quant aux ateliers culinaires nous avons pu reprendre en Octobre. En Novembre nous nous sommes retrouvés autour d'un menu russe que tout le monde a bien apprécié. Le koulibiack au saumon et un Vatrouchka au fromage blanc.

Je remercie vivement la municipalité pour l'achat d'un nouveau piano de cuisson que nous avons inauguré avec ce menu russe. Et qui va très certainement bien aider les autres utilisateurs.



Vatrouchka au fromage blanc

Les ateliers cuisine sont ouvert à toutes et tous. On se retrouve une fois par mois environ, il faut s'inscrire au préalable puis nous dégusterons le repas préparé ensemble moyennant une participation.

Voici les dates des prochains ateliers : 15 janvier 2022, 12 février 2022, 19 mars 2022, 30 avril 2022, 11 juin 2022.

Une cotisation annuelle de 10€ vous sera demandé.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre:

Mme Descamps Patricia présidente de l'association au 06 85 40 01 71

Je remercie toute la brigade culinaire pour leur dévouement, leur convivialité et leur disponibilité.

Une très bonne Année 2022 et meilleurs voeux de santé pour vous toutes et tous.

Club culture et détente



Nos activités pour 2021 se résument à peu de choses

En août nous avons participé au Marché Gourmand à l'étang de Tammies qui a rencontré un vif succès.

Notre sortie dans le Lot et Garonne a de nouveau été annulée.

Notre repas annuel au restaurant Laborderie a vu son effectif bien diminué car les adhérents sont réticents à sortir par peur de la contamination et cela peut se comprendre.

Nous avons pu participer à une sortie sur la Costa Brava du 15 au 18 novembre : 18 personnes de notre club et de nos amis ont appréciés ce séjour riche en découvertes de la région de Barcelone. Les guides ont su nous faire passer l'amour de leur pays.

Nous avons une sortie prévue le 16 décembre à Bergerac pour un repas spectacle avec nos amis de Meyrals.

Nous attendons la suite des événements pour prévoir nos futures sorties.



MOT DU PRÉSIDENT

Malgré le covid je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, quelle vous apporte la santé la joie et la réussite dans tous vos projets à venir.

Je profite de cette nouvelle année pour adresser tous mes remerciements à tous les bénévoles du foyer et mes félicitations pour la qualité de leurs engagements au sein des diverses sections. Si vous le désirez, n'hésitez pas à vous joindre à nous. Nous serons très heureux de vous accueillir.

Contact des responsables des sections :

Théâtre adulte : Michel Lassalvetat
05 53 29 65 07 / 06 81 82 27 39

Gymnastique : Nathalie Marillier
05 53 29 64 57 / 06 82 93 14 43

Maquettes : Christian Chauzaint - 06 80 28 82 01

Danse : Valérie Pribitzer - 06 32 83 82 17

Danse Africaine : Artus Stéphanie - 06 07 79 76 38

J-Luc Bugat



Section Théâtre

Malgré tous les tracassés liés aux circonstances sanitaires la troupe a continué de fonctionner.

1 NOUVEAU SPECTACLE !

En répétant les uns chez les autres, un 1er groupe (Nadine Bloudeau, Danièle Lassalvetat, Anne Prigent, Christian Veyret) a réussi à finaliser un nouveau spectacle : « *Le Roi de Haut en Bas* ».

Présenté à Tamniès le 6 juin puis à St-Cyprien et Tursac, il a été très apprécié pour son propos, la qualité de l'interprétation et l'originalité de sa mise en scène.

Il voyagera à (St-Chamassy, Marquay, Castelnaud, Plazac, La Chapelle...) dès que les conditions le permettront.

3 NOUVELLES COMEDIENNES et 1 COSTUMIERE !

Nouvelles résidentes à Tamniès, attirées par la scène, elles ont franchi le pas.

Bienvenue donc à Christel Masschelin, Madjhouba Leroux et Isabelle Paysan qui viennent d'intégrer la troupe et vont étoffer un 2ème groupe travaillant un autre spectacle « *Jeux de Planches* » qui traite, de façon très amusante, du théâtre !



Anne-Marie Dréan (costumière professionnelle à la retraite) assurera la conception des costumes liés à cette création. Merci à elle !

Représentation à Tamniès courant Mai, si... !

SPECIAL MERCI à Alain Cacheleux pour le prêt du fourgon (transport du matériel) pour les représentations extérieures.

LA TROUPE

- Comédiennes : Nadine Bloudeau, Annie De Sousa, Danièle Lassalvetat, Madjhouba Leroux, Christel Masschelin, Aziza Ouguir, Carine Pasquer, Isabelle Paysan, Anne Prigent.
- Comédiens : Eric Charlier, Michel Faujanet, Pierre Fock, Guy Phelip, Christian Veyret.
- Techniciens son et lumières : Jean-Luc Bugat, Laurent et Matthieu Chiotti.
- Conception affiches/flyers: Didier Gaillard.
- Metteur en scène et responsable : Michel Lassalvetat.

Contact: 05 53 29 65 07

Dynami Sport



Au vu de l'année « exceptionnelle » que nous venons de passer, écrire un petit résumé sur les actions réalisées cette année est malheureusement bref et difficile à faire. Comme pour beaucoup d'associations, très peu, voir aucun projet, n'a pu se réaliser en 2021. Nos Olympiades et Rallye Touristique n'ont malheureusement pas pu voir le jour.

Nous sommes en route et nous gardons espoir de pouvoir mettre en marche ces projets et les réaliser à l'horizon 2022 ! Je ne changerai pas mon mot de l'an passé et garderai le même discours.

Et de ce fait, j'en profiterai donc pour rédiger un mot d'engagement personnel et citoyen qui me tient à cœur, afin de prendre part à une prise de conscience collective et une prise de responsabilité pour chacun d'entre nous.

Cette année aura pour nous tous été très particulière, inédite et mouvementée. Mais rien de sert de n'y voir que du négatif, nous ne pouvons pas revenir en arrière, les choses sont telles qu'elles sont. La chose que nous devons faire maintenant est de regarder vers l'avant et de prendre conscience des solutions qui s'offrent à nous pour relever tous ensemble les défis de demain.

C'est aussi la volonté et la détermination de n'avoir peur de rien et que chaque épreuve nous permet de devenir plus fort. Nous nous devons de garder cet enthousiasme qui est le nôtre. Cela doit tout simplement nous rendre meilleur.

Dans chaque épreuve, ne cherchons pas l'ennemi, mais cherchons l'enseignement. Inutile de toujours cibler des coupables à tout acte manqué. Je pense qu'il ne faut en aucun cas mélanger les hommes, la politique, les compromissions, et les idées qui restent belles et les gens qui restent beaux. Les idées belles sont des idées d'altruisme, la certitude que les solutions ne sont pas individuelles comme peuvent le dire certaines personnes, mais seront absolument collectives qu'on le veuille ou non.

Et même s'il faut tirer les leçons de tout ce qu'il s'est passé, l'important est de se dire que l'on peut tomber

sur des gens pas forcément corrompus, pas forcément malins, et que l'on rencontre tout le temps à chaque coin de rue des gens bien.

Aucune raison ne peut laisser de place à l'individualisme dans notre société. Et chaque génération a un rôle déterminant à jouer tant dans le domaine civique, social que moral.

N'attendons pas que les choses se fassent ou nous arrivent sans effort, mais faisons les choses ensemble afin de permettre à ce que chaque problème ait sa solution. Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. Montrons-nous intelligents et bienveillants autour de nous avant de nous soucier de notre personne, et les gens nous le rendront non pas par intérêt mais par humanité.



En tant que jeunes, notre association sera toujours là pour convaincre et faire valoir ces valeurs qui nous sont propres et chères.

Le meilleur reste à venir ! À nous de croire en l'avenir et montrer que les rêves se réalisent lorsqu'on y croit. Et nous nous devons d'y croire collectivement, c'est notre devoir.

En espérant se revoir très prochainement et avec Adrien et au nom de toute l'équipe Dynami Sport, nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2022 ! Prenez soin de vous et de votre entourage. À très vite.

Morgan De SOUSA,
Président de Dynami Sport

Gymnastique pour tous Marquay/Tamniès

Après un début d'année avec des séances en visio, puis au printemps enfin à nouveau réunies à l'extérieur sur le stade multisport à Marquay, nos efforts physiques ont pu reprendre dès début Septembre en salle à Tamniès. Nous en remercions encore une fois la Mairie de Tamniès ainsi que Nathalie.

Depuis les vacances de Toussaint, nous nous retrouvons à nouveau :

TOUS LES LUNDIS 19H / 20H - SALLE A MARQUAY

TOUS LES JEUDIS 19H / 20H - SALLE A TAMNIÉS

Le forfait participatif reste inchangé :

95.00 € A L'ANNEE POUR UNE SEANCE/SEMAINE

155.00 € A L'ANNEE POUR DEUX SEANCES/SEMAINE



À ce jour nous sommes 21 participantes et espérons comme chaque année accueillir de nouvelles sportives (sportifs également bien sûr).

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

Brigitte Choucherie au 06 70 03 25 19
notre organisatrice depuis des années,
que nous remercions bien fort !

La Compagnie des Croquants



L'année prochaine nous organisons le parcours France qui réuni environ 300 archers venus de toute la France pour plusieurs jours. Pour les accueillir nous donnerons les références des gites et des campings de la commune.

Malgré une année difficile la compagnie a pu se distinguer au parcours France 2021 en gagnant plusieurs médailles ainsi qu'aux concours régionaux.

L'année à venir nous réserve beaucoup de travail dans l'organisation de cet événement de manière à recevoir nos hôtes dans les meilleures conditions.

Nous espérons que ce parcours France reste dans la mémoire de chaque personne présente comme un événement marquant.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale pour leur soutien.



LE BUREAU :

Président

Joël Galidie

Le bac
24200 Marcillac St-Quentin

Tel : 06.37.01.22.02
jgalidie@orange.fr

Vice Président

Jean Paul Roulland

Galinat
24620 Tamnies

Tel : 06.32.38.68.07
paulo.roulland@orange.fr

Secrétaire

Julien Roque

Le roqual
24200 Carsac-Aillac

Tel : 06.08.07.09.26
roquejulien24@gmail.com

Trésorière

Evelyne Teuliere

Fonmale
24200 Marcillac st Quentin

Tel : 06.70.63.34.41

Association loi 1901 - Galinat 24620 Tamniès



Section Maquettes

Comme pour toutes les associations, l'année 2021 a été difficile malgré une petite reprise en septembre. Nous avons fait notre première sortie à St Palais les 4 et 5 septembre, après une année et demi sans bouger.

Les 18 et 19 septembre, nous avons pu réaliser notre exposition à Montignac avec toutes les difficultés dues aux contraintes sanitaires. Défection de certains exposants et aussi des visiteurs qui n'ont pas voulu se plier à ces règles, mais contents malgré tout d'avoir relancé la machine et d'avoir fait plaisir à ceux qui ont bien voulu jouer le jeu. Merci à eux.



Bonne nouvelle aussi pour la section et en même temps pour le foyer, puisque suite à l'expo, nous avons accueilli une nouvelle adhésion. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune qui nous vient de St Crépin et Carluet.

Les 23 et 24 octobre nous étions à Montbrison et les 13 et 14 novembre à Auch.

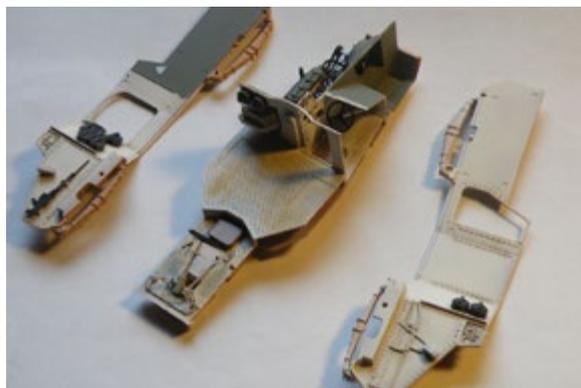
L'année 2022 s'annonce bien plus prolifique, si les conditions sanitaires ne se dégradent pas trop.

Les 12 et 13 février : Bram, 19 et 20 mars : Evreux, 30 avril et 1 mai : Crozon, et 7 mai : Montreuil, 21 et 22 mai : Pamiers, 4 et 5 juin : Saumur, 11 et 12 juin : Tulle, St Loubes, et 23 octobre Cholet, 28 et 29 octobre : Brest.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année et aussi pleine de santé.

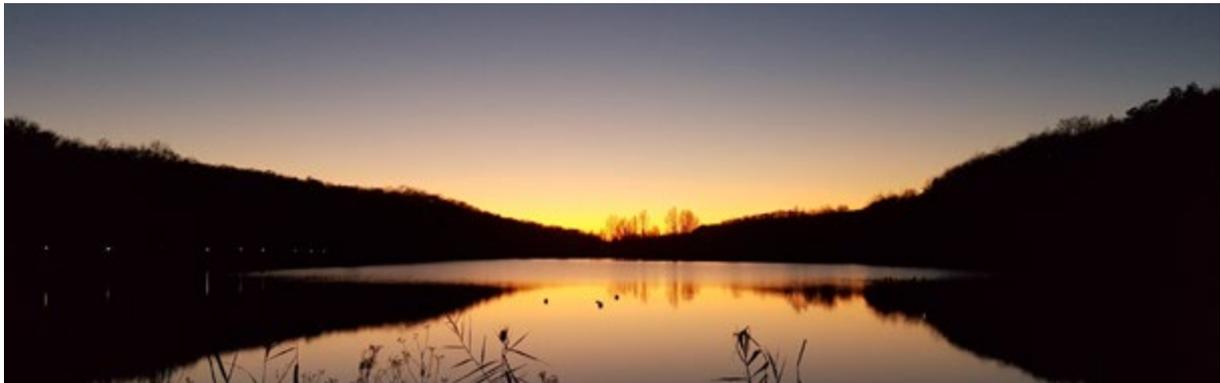
Pour tout contact : 06 80 28 82 01
ouc.chauzaint@orange.fr

Christian Chauzaint ; de la section.



Marché Gourmand

Dominical et Estival de TAMNIÈS



Pour la troisième saison, le Président Jean Paul BLANCARD et le bureau ont entièrement satisfaits du déroulement de cette manifestation et remercient plus particulièrement Monsieur le Maire Olivier Lamonzie et son Conseil Municipal de nous avoir accueilli sur le site de l'étang de notre village.

Nous remercions également toutes les associations de Tamniès ayant collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre dans le respect le plus stricte du protocole sanitaire imposé par les autorités.

Nous n'oublions pas le personnel de la commune (secrétaires, personnel de l'étang...) et plus particulièrement Jean-Luc Bugat pour le travail accompli.

En effet, les Commerçants participants à ce Marché ont enregistré une fréquentation d'environ 580 convives par dimanche comme l'année précédente et compte tenu des contraintes exigées, le résultat est plutôt satisfaisant.

Nous nous félicitons d'autant de la très bonne ambiance qui a régné durant ces deux mois d'été, entre les commerçants et les association de Tamniès qui ont pour la plupart aidé à la mise en place et au rangement en fin de soirée de tables et des bancs.

Grand merci aux animateurs musicaux pour leur excellente prestation qui ont fait l'unanimité des convives interrogés.

Les statistiques nous donnent tous les espoirs pour renouveler notre action cette année, que nous espérons cette fois sans protocole et contrainte.

Dans cette optique, nous comptons sur les commerçants, qui nous ont exprimé leur satisfaction et nous seront ravis de les accueillir la saison prochaine.

Nous tenons à faire remarquer à l'ensemble des convives, la diversité culinaire proposée par les commerçants.

Nous rappelons à l'ensemble de Tamiecoises et Tamiecois que le rendez-vous estival reste inchangé sur le site de l'étang, cadre champêtre et verdoyant.

Nous déplorons le départ de notre secrétaire Pierre BRIBANT à ce jour.

Notre Association reste ouverte à tous et attendons avec plaisir les adhésions de habitants de la région et vos candidature pour occuper le poste de secrétaire.

Jean Paul BLANCARD, Président de l'association.

Renouveau du petit patrimoine de Tamniès

En 2021 depuis février, l'association a poursuivi ses restaurations et entretiens avec l'aide de la Municipalité, malgré la crise sanitaire.

Elle a notamment restauré les sites suivants :

Poursuite de la restauration du muret des Millaloux

- 4 cabanes de Mespech Est ont été restaurées.
- Restauration du muret du Castanet des 2 côtés du chemin.
- Restauration du haut mur de Charchel avec la participation des élèves de la Plateforme du bâtiment de Sarlat.
- Restauration du muret longeant le chemin montant de la fontaine de la Malonie vers la Malonie.
- Construction, en cours, de la loge de Balestou qui existait jusque dans les années 70-80.
- Nettoyage du muret longeant la côte de Tamniès.
- Pelouse sèche des Graves. Les fleurs ont repoussé cet été grâce au nettoyage au gyro par la municipalité qui doit y repasser cet hiver. Un inventaire des plantes a été effectué en mai, juillet et septembre.



- À chaque séance on procède au nettoyage de sites et de chemins notamment ceux du circuit classé de la Gargagnasse (ou boucle de la fontaine des Graves).

- À la demande du PIP, l'association a organisé en octobre une balade sur le circuit des cabanes (pour les journées du Grand site Vallée de la Vézère) et dressé un inventaire des restaurations du petit patrimoine et des toits de lauze de la commune.

Cette année nous avons pu organiser l'Assemblée Générale de l'association en octobre et reprendre enfin quelques succulents repas.

Entretien des sites, sentiers et chemins : Travail difficile mais constant à la charge de la municipalité, de l'association, des propriétaires de sites restaurés, de tout promeneur qui peut emporter avec lui un petit sécateur ...

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage ou qui ont fait un don à l'association, soit en argent, soit en matériaux de construction (lauzes, pierres, ciment, essence...).

Depuis 12 ans nous avons restauré : 55 cabanes, 11 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 3 lavoirs, un four, des murets... et ouvert 18 sentiers ou chemins.



Il reste encore quelques cabanes et fontaines "restaurables" ainsi que de nombreux murs de pierres sèches à remonter.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et en hiver. Nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas ou au moins un apéritif. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts pour le repas.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place, peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine.

«Tamniès en balade» organise chaque mercredi des promenades (ainsi qu'une balade nocturne en août) qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

Adhésion à l'association : Paul Marillier en est le président. Toute personne de la commune ou d'ailleurs peut s'y inscrire et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de travail), s'adresser à un membre de l'association. On peut aussi venir un samedi en observateur.



Voir dates des travaux, réalisations, circuits de randonnée "petit patrimoine", bureau. sur le site : www.petitpatrimoinetamnies.fr



Tamniès en balade

Malgré les turbulences du temps présent, notre petit groupe de marcheurs continue ses balades de-ci de-là en toute amitié, appréciant tout autant les escapades d'été agrémentées le plus souvent d'un pique-nique que les marches d'hiver, certes plus courtes et plus rituelles mais accompagnées d'un vin chaud !!!



Le groupe reste ouvert à tous et à toutes...

Contact :

Christian Veyret - 06 88 63 39 33



Comité des fêtes

Comme pour vous tous, l'année 2021 a été une année bien compliquée pour le comité des fêtes puisque aucune des manifestations prévues sur la commune n'a pu avoir lieu.

Seuls les marchés gourmands de l'été ont pu être maintenus grâce à une forte volonté de la commune et de l'ensemble des associations du village que nous remercions tous vivement. Le comité des fêtes a tenu la buvette le 15 août et a assuré la gestion de cette manifestation qui a rencontré encore une fois un vif succès.

Nous espérons vraiment que pour cette année 2022 les manifestations que nous avions prévu pourront reprendre normalement et surtout notre fête du village

Nous profitons de ce petit mot pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au bon déroulement des marchés gourmands 2021. Et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, dès que les conditions sanitaires nous le permettront de nouveau : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Comité des Fêtes
Tamniès

La TAM'nière



Toute l'équipe de la TAM'nière vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite dans tous vos projets pour l'année 2022 !

Que de chemin parcouru depuis l'année 2020, date de la création de notre tiers - lieu de village ! Rappelons-nous, qu'à fin 2020, la page était totalement blanche mais nous avons tous en tête l'envie de tracer la route d'un avenir prometteur et radieux pour ce beau projet collectif ; Grâce à vous tous, l'obtention de la dotation du budget participatif du Conseil Départemental a permis d'ouvrir de nombreuses perspectives de développement d'activités nouvelles pour notre communauté.

Il nous a fallu encore un semestre entier pour définir la programmation des ateliers, caler l'organisation logistique et enfin réunir l'ensemble des bénévoles, et je tiens ici à les remercier chaleureusement car ils constituent aujourd'hui, par leur dévouement, leur dynamisme et leur disponibilité le cœur de notre Tiers-lieu, sans lesquels rien ne serait possible.

Nous avons ainsi mis en place, à partir de notre réunion plénière du 4 Septembre 2021, au fur et à mesure des souhaits d'investissement personnel, une douzaine d'ateliers, hebdomadaires ou mensuels, à savoir :

- Les ateliers d'initiation à l'informatique avec le soutien de la Ligue de l'enseignement, animés par Robin Gravois tous les Jeudis après - midi pour un public de 60 ans et plus

- L'atelier Couture animé par Patricia Descamps pour une initiation au travail avec machine mais également conception de pièces tels que des sacs ou vêtements

- L'atelier Costumes de théâtre animé par Anne- Marie Dréan dédié aux spectacles de la troupe du Foyer ou de l'école - les costumes du petit spectacle des enfants ont été réalisés au cours du 4ème trimestre 2020 et l'atelier va préparer les costumes de la future pièce du Foyer rural de Tannies

- L'atelier Initiation à la Généalogie animé par Micheline Weil et Josette Rabah qui a révélé l'attrait de cette discipline, exigeant patience et recherche, à de plus en plus d'adeptes au sein du village

- L'atelier Aide aux devoirs animé par Pascale Linard, destiné aux enfants du Primaire fréquentant la garderie de TAMNIES, qui remporte un franc succès avec la satisfaction de voir qu'en quelques mois, les enfants bénéficiaires et leurs parents plébiscitent les Lundis de 17H à 18H30. Compte - tenu du succès de cet atelier, Pascale envisage d'ouvrir un nouveau créneau horaire,



tous les Juedis ce dont la remercions vivement. Nous lançons à cette occasion un appel à volontariat pour secorder Pascale.

- L'atelier Animation Littéraire animé par Brigitte Gaillard qui réunit les Samedis une fois par mois plus d'une douzaine de lectrices avec plusieurs objectifs pour l'année 2022 : Constituer un fonds de bibliothèque Adultes Ados Enfants à partir de dons et organiser leur prêt lorsque les locaux de la TAM'nière seront livrés, Partager l'amour des livres autour d'échanges, Animer des soirées et spectacles autour du Livre. Un grand Merci aux donateurs et donatrices d'ouvrages pour le bien de tous.

- L'atelier du Vivant animé par Jacques Friez, Jenna et Mathias Udave, Claudette Laborderie et moi-même se réunissant les Samedis une fois par mois avec un cycle 2021 - 2022 dédié à l'abeille, le maraîchage en sol vivant et la greffe des arbres fruitiers. Le 1er atelier a réuni une vingtaine de participants avec notre plus jeune adhérent âgé d'une dizaine d'années ! L'atelier organisera un troc 'plantes le 14 Mai prochain à l'étang de TAMNIES.

- L'Atelier de création numérique qui a lieu le Vendredi Matin par cycle de 3 ateliers, permettant d'apprendre à réaliser un livre photo ou un calendrier.

Et en sus , au programme de l'année 2022, la TAM'nière va ouvrir de nouveaux ateliers pour s'adresser à d'autres publics :

- L'Atelier Café des Parents animé par Céline Flaquière, groupe d'échange de paroles réunissant de jeunes parents autour d'un café et portant sur les préoccupations mineures de la parentalité avant la naissance puis pendant la petite enfance ; Céline, habitant TAMNIES avec sa famille , souhaite partager son expérience de maman de trois jeunes enfants ; Céline est également Directrice Générale adjointe du Pôle social territorial de Sarlat

- L'Atelier Premiers Secours et Prévention animé par Annie et Morgan de Sousa qui nous initieront aux gestes de secours indispensables de connaître en cas d'accident et quelques conseils.



Un dernier mot pour vous informer que l'ensemble des investissements de la TAM'nière prévus dans le cadre de la dotation du Budget Participatif Départemental a été acquis au cours de cette dernière année, les fonds ayant été versés à l'Association en Décembre 2021.

Alors nous vous attendons toujours plus nombreux pour participer ou animer et n'oubliez pas de suivre l'activité de la TAM'nière sur la page Facebook de l'association :

www.facebook.com/LaTAMniere

- L'Atelier « English Coffee » animé par Christel Masschelin réunissant les personnes désireuses de converser en anglais en vue de conserver une certaine pratique linguistique de l'anglais, etc.

Nous rappelons à l'ensemble des habitants de TAMNIES que vous avez toute latitude pour nous proposer une thématique d'atelier qui vous tient à cœur de partager et d'animer bénévolement, que cette activité soit culturelle, ludique ou créative...

Et enfin, La TAM'nière n'aurait pas pu développer tant d'activités sans l'aide précieuse et toujours efficace des services de la Mairie et de l'ensemble du Conseil Municipal, tout au long de cette année 2021, que nous remercions vivement. Le local, parfaitement placé au centre du village, jouxtant la garderie de l'école, mis à notre disposition par la Municipalité a retrouvé une nouvelle jeunesse après un gros nettoyage en Septembre dernier et nous permet d'accueillir jusqu'à une douzaine de participants à la fois. Nous exprimons notre profonde gratitude envers les personnes qui ont aidé à cette installation et doté généreusement le local, de l'équipement et petites fournitures nécessaires à la réalisation des ateliers.

Cependant, il est certain que nous ne pourrions développer les activités de café Associatif et de petit Marché des Producteurs qu'au moment où les locaux définitifs de la TAM'nière seront achevés ! Et nous l'espérons de tout cœur début 2023 !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute idée, suggestion et participation, car vous êtes les bienvenus !!

Isabelle PAYSAN : ipaysan@latamniere.fr
(07 61 98 20 28)

Didier GAILLARD : didiergaillard@latamniere.fr
(06 08 62 51 50)

Vous pouvez adhérer* à l'Association de la TAM'nière à tout moment de l'année. La cotisation est de 10€ par adhérent pour 2021 - 2022 (jusqu'au 30/06/2022) et vous pourrez bénéficier d'un accès illimité à tous les ateliers (dans la limite des places disponibles) -

(*) Adhérents de l'Association à compter de 15 ans- ouverts gratuitement aux enfants mineurs de moins de quinze ans sous réserve qu'ils soient accompagnés par l'un des deux parents adhérents.





HEURS ET MALHEURS D'UNE PETITE ÉGLISE PAROISSIALE AU TRAVERS DES SIÈCLES !

Cette vénérable église existait avec certitude au 13^e siècle (1273) en tant que prieuré bénédictin et dépendant de l'Abbaye de Sarlat. Des éléments architecturaux romans de l'abside font cependant penser qu'elle était construite dès le 12^e siècle. Le cartulaire de l'abbaye de Sarlat n'a pas été retrouvé. Le chartrier ainsi que les deux bulles papales énumérant les possessions de l'abbaye de Sarlat (1153 et 1170) ne la mentionnent pas.

La paroisse semble avoir pour origine la fondation d'un petit prieuré par quelques moines. Autour de ce prieuré se sont peu à peu créés des hameaux et cette évolution n'a pas laissé de traces dans les archives.

Mais récemment, en 2014, un diagnostic archéologique en prévision du futur aménagement des eaux usées de la commune a nécessité, entre autres travaux, une tranchée réalisée dans la petite rue entre le prieuré et l'église. Les éléments retrouvés ont permis d'avoir maintenant quelques certitudes concernant l'ancienneté du lieu.

Ils ont révélé la présence de deux « espaces d'inhumations » ne se situant pas exactement l'un au-dessus de l'autre mais occupant deux espaces et originaires de deux époques différentes.

Le premier espace contient des tombes en coffrage (dalles de pierre), orientées est/ouest. L'une des tombes de cet espace sépulcral contenait deux vases Pegau, poterie très caractéristique du Xe-XI^e siècle, qui permettent d'affirmer que ce premier cimetière date au moins du XI^e siècle. Ces tombes ont été laissées en l'état.

De plus on remarque que cet espace est longé en partie par les fondations d'un mur est/ouest dont la longueur se poursuit au-delà du chantier de fouilles. L'équipe qui a pratiqué les fouilles avance une supposition, ce mur pourrait avoir été celui d'une première église, moins grande, moins près du rocher. Même si cela est probable, il faudrait une étude archéologique plus poussée pour l'affirmer.



Enfin les restes humains de ces tombes révèlent des sujets « matures et immatures ». Il y avait donc des habitants et non seulement des moines, dès cette époque. Il y avait donc une église !

Puis cet espace cesse d'être utilisé et on observe un changement dans le mode d'inhumation, en pleine terre et perturbé par des remblais successifs. L'orientation des tombes est nord/sud. Ce second cimetière a été utilisé jusqu'au XVIII^e siècle, ensuite l'aire sépulcrale le long de l'église n'est plus utilisée et remplacée par un cimetière aménagé au bout de la rue.

Voilà pour les débuts probables de notre église.

Par la suite nous savons que cette église d'abord romane, fut pillée au cours des guerres de 100 ans, en particulier en 1414, de lourdes réparations s'ensuivirent. En 1592, elle fut de nouveau en partie détruite par les troupes protestantes, et remise en état avec des modifications, enfin en 1654, après le siège de Sarlat et le passage des soldats de la Fronde elle ne fut pas épargnée, pas plus que les habitants de la paroisse, qui devaient « logis et nourriture aux soldats passants ».

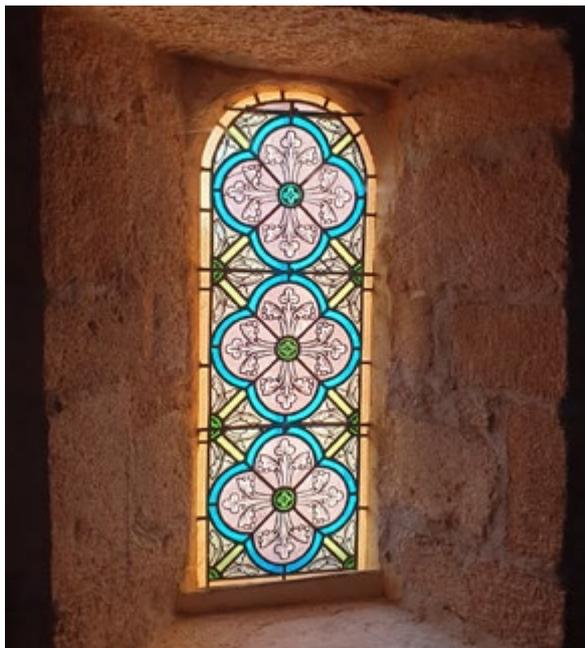
Etant donné la pauvreté dans laquelle vivaient les paysans, les épidémies et disettes, on faisait des réparations minimales pour l'église, juste suffisantes pour continuer à accueillir les fidèles.

En 1656, le curé Secresta de Tamniès note dans le Livre de Raison (les comptes pour l'église) : « le maître-autelestant rompu en divers endroits, je l'ai fait remettre un peu par un maçon du village Descans et lui ai donné 5 sous pour son travail et 8 pour le matériel », et une autre fois : « j'ai fait travailler le susdit maçon à remettre le pavé de l'église, il a employé 3 jours, et l'ai payé 15 sous ».

En 1675, les habitants s'insurgent par acte notarié auprès du chapitre de l'évêché de Sarlat dont dépendait l'église, et demandent une aide ou une baisse de la dîme pour faire face à des travaux. Cet acte nous est parvenu : l'on ne craint rien moins que l'effondrement de la voûte et du clocher.

Et en 1676 notre curé note : « j'ai fait acheter à Sarlat 30 livres de chanvre destinées à faire un câble pour monter la pierre de la voûte de notre église... ». Par la suite, il est question de la grande porte, réparée de la





même façon : il faut acheter du bois et des clous, puis de la charpente. Ces travaux semblent bien dérisoires.

Enfin un acte notarié du début du XVIIIe, à la demande cette fois du chapitre de la Cathédrale, ordonne au syndic de la fabrique et aux paroissiens de réparer l'église car « la chapelle de ladite église paroissiale est démolie en partie par le dehors depuis le haut jusqu'en bas, de sorte que l'effondrement de ladite chapelle, appelée de Notre Dame qui joint le sanctuaire, va infailliblement entraîner la ruine et l'effondrement du sanctuaire ».

On comprend que lors du classement de l'église en 1978, les architectes aient remarqué d'importants travaux avec des modifications de la structure de l'église à la fin du XVIIe ou début XVIIIe mais les archives manquent. On comprend aussi qu'après tant de reconstructions partielles, le plan de l'église en soit bousculé : elle est légèrement asymétrique par rapport au chœur et la chapelle Ste Marie, datée du XVIIIe, est anormalement vaste.

Pendant la révolution on sait que le curé Pons a écrit son dernier acte paroissial en novembre 1792. A la suite de quoi l'officier public établit le procès-verbal de remise du registre. La commune tient désormais un registre d'Etat Civil. Ce curé se cachera ensuite à La Rivière où il officiera en secret. Et il faudra attendre le Concordat de 1801 et la réorganisation du clergé pour que la cure de Tamniès revive.

Les soucis de conservation de l'église réapparaissent dans une enquête de 1846 sur l'état des églises :

A la question : l'église est-elle en bon état, il est répondu : « oui, excepté que le pavé ne vaut rien et qu'une partie du mur à droite en entrant s'est écroulé » et qu'il sera nécessaire de réparer le presbytère en très mauvais état.

Il faudra attendre 1861 pour qu'une étude sérieuse et un devis soient établis en vue de travaux pour l'église, la sacristie et le presbytère. En 1863 le Conseil Municipal accepte les devis et demande une aide substantielle, la commune ne pouvant faire face à de telles dépenses. J'ai trouvé une facture mais pas l'acte de réception des travaux, qui semblent avoir été exécutés.

En 1906 lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un inventaire très précis a été dressé sous contrôle d'un huissier. Mais il s'agit essentiellement des objets contenus dans l'église ou la sacristie : statues, objets sacerdotaux, bancs, chaises, fonds baptismaux, etc., l'église n'étant évaluée que pour la valeur immobilière de la superficie du sol occupé. Et jusqu'en 1920 c'est surtout la reconstruction et l'aménagement du presbytère par la commune qui sont à l'ordre du jour car il était devenu inhabitable.

En 1954, est établie une liste de donateurs en vue de réparations mais sans autre précisions.

En 1966 l'architecte des Monuments Historiques note deux objets remarquables dans l'église : une cuve baptismale et un Christ en bois, il note à la fin de son courrier : des pierres tombales gothiques ayant été trouvées en élargissant la route, prière de les conserver dans un coin de l'église.

En 1980 une fiche administrative de recensement des églises fait état de la vétusté, de l'intérieur délabré de l'église, ainsi que de la charpente « pourrie » des cloches.

En 2002 un devis est établi pour la réfection de la charpente des cloches (le beffroi). Enfin en 2014 un projet de rampe d'accès pour faciliter l'accès de l'église voit le jour...

Il était grand temps...

C'est grâce aux efforts des uns et des autres, qu'en 2018 un ensemble de travaux est mis en route, tant pour l'accès au village que pour une réfection totale de l'église et, en particulier grâce aux efforts du maire Bernard Venancie, les Tamnièçois peuvent être fiers maintenant d'avoir une église entièrement restaurée, de la tête au pied, du clocher au pavé.



Sources :

Projet INRAP-Grand-Ouest, diagnostic archéologique, mars 2014 (mairie)

BnF, collection Périgord, tome 27

Abbé Bruguière, notes

Gourgues, Dictionnaire topographique

Livre de raison Secresta (AD Périgueux)

Actes notariés Phelip et Bausse (idem)

Registres paroissiaux Tamniès (idem)

Etat des églises et statistiques, et séparation Eglise/ Etat (idem)

Conseil municipal 1861 et dossier concernant l'église (mairie de Tamniès)

Avec un grand merci à :

Bernard Venancie (in memoriam), qui m'a donné accès au diagnostic archéologique

Et Pierre Fermont qui m'a communiqué, en période compliquée de covid, les documents concernant l'enquête sur l'état des églises au XIXe (Archives Départementales).

MW - 01/11/2021 - Eglise Saint-Cybard de Tamniès



Mairie de Tamniès

Du lundi au vendredi

9h - 12h

Tél. : 05 53 29 68 95

E.mail : mairie.tamnies@wanadoo.fr